EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLE D'ERAGNY SUR OISE

SG/LD/20260607
Domaine : 1.3
Date de convocation : 26 juin 2026
Date de l'affichage : 26 juin 2026
Date d'affichage de la délibération : 10 juillet 2026

Objet : 07 – SPL Cergy-Pontoise Aménagement : rapport annuel du représentant pour l'année 2025

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Jennifer THEUREAUX, Olivier FOURCHES, Tatiana PUSKAS, Adjoints au maire, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Aude PINARD, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Claude LASSE, Chantal BAGGIO, Jocelyne LIMOZIN, Manuela DUBOIS, Philippe HENDRICKX, Jean-Luc LURON, Jean-Luc ROUSSELLE, Eva LEMPICKI , Jean-Yves KOUIDRI, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE, Mathis CONTASSOT, Elodie MARTIN, Jaffa AZIS (à partir de 20h12), Jack-Tomy NKENZI, Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :
- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Madame Elène JAILLON a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS

Absents : Monsieur Jaffa AZIS (jusqu'à 20h12)

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
- En exercice : 33
- Présents : 32 (jusqu'à 20h12), 33 (à partir de 20h12)
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Jean-Guillaume CARONE, Conseiller municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1524-5 et L2313-1-1,

VU le rapport de Monsieur Jean-Guillaume CARONE invitant le Conseil à prendre acte du rapport du mandataire de la Commune d'Eragny-sur-Oise à l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement au titre de l'année 2025,

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission Urbanisme, affaires foncières et aménagement du territoire,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20260702-20260607-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026

CONSIDERANT que le rapport annuel est présenté à l'assemblée délibérante en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, que par ce rapport, le mandataire de la Commune d'Eragny-sur-Oise au sein de l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement rend compte au Conseil Municipal de l'activité de Cergy-Pontoise Aménagement au cours de l'année 2025 ainsi que de la situation financière de la société au 31 Décembre 2025,

CONSIDERANT que le résultat net de l'exercice 2025 laisse apparaître un résultat bénéficiaire de 107 154,55 €. Les capitaux propres de la société s'élèvent à 2 864 098,00 € pour un capital social de 2 500 000 €.

APRES EN AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du rapport du mandataire de la Commune d'Eragny-Sur Oise à l'Assemblée Spéciale de Cergy-Pontoise Aménagement pour l'exercice 2025 et donne quitus au représentant de la commune d'Eragny-Sur-Oise au sein des instances de la SPL de sa mission au titre de l'année 2025.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20260702-20260607-DE
Date de télétransmission : 13/07/2026
Date de réception préfecture : 13/07/2026